

1^{ère} séance de négociation sur les Mesures Salariales 2025 à EDF

Ce 22 novembre s'est tenue la 1^{ère} séance de négociation des Mesures Salariales EDF 2025.

Rappel des mesures au niveau de la branche des IEG	0,6% en moyenne pour les échelons d'ancienneté (ne devant pas servir à compenser l'inflation)	0,8% pour le SNB 2025 avec une prévision d'inflation à 1,8% : = 1% de perte de pouvoir d'achat ⁽¹⁾	5% de perte de pouvoir d'achat cumulée entre 2021 et 2024	Soit 6% de perte de pouvoir d'achat cumulée (2021/2025)
---	---	--	---	--

Les 1^{ères} propositions de la direction d'EDF sont inacceptables !

Revendications CGT pour les Mesures Salariales 2025	Compenser les pertes de pouvoir d'achat passées et à venir	2,3% minimum pour l'enveloppe globale de GF/NR	Mettre en place des taux de répartition GF/NR par collège	Pots de NR spécifiques (jeunes embauchés, embauches apprentis, départ en retraite, ...)
Propositions EDF pour 2025	Refus de compenser la perte de pouvoir d'achat des agents	Seulement 1,5% pour l'enveloppe globale de GF/NR	Aucune répartition proposée	Aucun pot de NR proposé

La CGT a rappelé fermement que **les agents ne sont pas un coût mais une richesse**⁽²⁾ et que les GF/NR doivent être totalement utilisés, avec attention particulière sur les bas salaires.

La CGT a rappelé également que **les agents n'ont pas à pâtir des aspects financiers** de l'entreprise, étant responsables ni de l'endettement, ni des besoins en investissement.

La CGT a mis en avant **le professionnalisme du travail des agents** permettant d'assurer en permanence le Service Public, tout en faisant face aux défis industriels et commerciaux.

- **La proposition de la direction de 1,5% sur l'enveloppe GF/NR n'est pas à la hauteur** pour **reconnaitre dignement l'implication (NR) et les qualifications (GF) des agents !**
- **La direction refuse d'envisager des mesures pour compenser l'inflation**, passée et à venir, ce qui maintiendra une **perte de pouvoir d'achat pour l'ensemble des agents !**
- **Face aux arguments de la CGT, la répartition GF/NR par collège et les NR spécifiques vont être étudiés : La direction doit nous faire des propositions satisfaisantes !**

Après avoir renvoyé les discussions en entreprise, la direction d'EDF doit prendre ses responsabilités et proposer des Mesures Salariales digne de ce nom !

(1) Perte de pouvoir d'achat : différence entre l'augmentation du SNB et l'inflation (rappel : seul le SNB a pour vocation de compenser l'inflation).

(2) La création de richesse par agents en 2023 est de 542 370 €